



Comment pouvons-nous vous aider ?

La Présidente du Conseil départemental délivre un avis (pour les gestionnaires publics) ou une autorisation (pour les gestionnaires privés) pour l'ouverture, l'extension et la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil de jeunes enfants (crèche, micro-crèche et jardin d'enfants). Le Conseil départemental du Gard a fait le choix d'accompagner les porteurs de projets grâce à un appui technique et à la mise en place de rencontres à différentes étapes entre le porteur du projet et les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) : échanges autour du projet, sur les plans, visites avant et après travaux. Par ailleurs, la PMI assure un accompagnement et un contrôle de l'ensemble des EAJE du département une fois ouverts.

Pour qui ?

Pour les porteurs de projets publics ou privés d'un Etablissement d'accueil de jeunes enfants qui souhaitent ouvrir, étendre et/ou transformer un EAJe : crèche, micro-crèche et jardin d'enfants.

Comment en bénéficier ?

Pour tout projet de création, transformation ou extension, le gestionnaire privé ou public devra faire part de son projet à la direction adjointe de la PMI à l'adresse ci-contre (à droite bloc "Contact"), les instructions concernant la procédure et l'accompagnement seront alors communiqués au porteur du projet.

Dans le cadre de l'instruction d'un dossier, selon la catégorie de l'établissement le porteur du projet sollicitera les services de la mairie pour une autorisation d'ouverture au public en tant qu'Établissement recevant du public (ERP).

Pour tout projet d'EAJE, la Présidente du Conseil départemental sollicite l'avis du maire de la commune d'implantation, une fois le dossier de demande d'autorisation déclaré complet (sauf dans le cas où la commune ou l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est porteur du projet).

Liste des EAJE (contenu accessible)

Affichage des résultats 1 à 12 sur 120 au total



CRÈCHES

Danielle Casanova

13 Rue du 11 novembre 1918, Quartier l'Impostaire
30110 Les Salles-du-Gardon

[Itinéraire](#)



CRÈCHES

Les Lutins

1 Rue de l'Avenir
30320 Poulx

[Itinéraire](#)



CRÈCHES

Les Quinsous

367 Route de Montèze
30380 Saint-Christol-lès-Alès

[Itinéraire](#)



CRÈCHES

les petits dragons

26 Rue des Boisseliers, Les casernes
30610 Sauve

[Itinéraire](#)



CRÈCHES

Les Lutins

34 D Avenue Jean Baptiste Dumas
30100 Alès

CRÈCHES

Itinéraire



CRÈCHES

Le refuge des lutins

10 Rue des Aires
30320 Saint-Gervasy

Itinéraire



CRÈCHES

Micro-crèche 1, 2, 3, soleil

1090 Avenue des rosiers
30340 Saint-Julien-les-Rosiers

Itinéraire



CRÈCHES

JE La Petite Ecole

351 Route de Massillargues
30140 Massillargues-Attuech

Itinéraire



CRÈCHES

Los Pitchons Anhels

Rue du Serre, Quartier des écoles
30750 Lanuéjols

Itinéraire



CRÈCHES

Au Royaume des Lutins

38 Avenue de la Gare
30150 Saint-Geniès-de-Malgoirès

Itinéraire



CRÈCHES

Les Petits Princes

40 Avenue du Faubourg d'Auvergne
30100 Alès

Itinéraire



CRÈCHES

Les Poussins

31 Rue Marcel Pagnol
30230 Rodilhan

Itinéraire



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76